

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Désignation commerciale FIS HB 345 S – Mörtel (Komponente A)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes mortier composite

Restrictions conseillées Néant dans des conditions normales de traitement. Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Information sur l'entreprise SFS unimarket AG – Befestigungstechnik
Rosenbergsaustrasse 4
CH-9435 Heerbrugg
Téléphone: +41 71 727 52 00
Fax: +41 71 727 58 70
Courriel: info@sfs.ch
Internet: www.sfs.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence Centre Suisse d' Information Toxicologique +41 44 251 66 66 / Numéro national d' urgence 145

SECTION 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**classification selon l'ordonnance Skin Sens. 1; H317
(CE) N° 1272/2008**2.2 Éléments d'étiquetage**

Pictogramme de danger



GHS07

Mention d'avertissement

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette diméthacrylate de tétraméthylène, méthacrylate de 2-hydroxypropyle

Valeurs H

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS HB 345 S – Mörtel (Komponente A)

Date de révision: 23.04.2019

Version: 4.2 /fr



Remplace la version du: 15.03.2018

Date d'impression: 23.04.2019

Valeurs P

P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

2.3 Autres dangers

Risque pour la santé

Aucun à notre connaissance.

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement

Aucun à notre connaissance.

Indication de danger

Aucun à notre connaissance.

Consignes de danger

Aucun à notre connaissance.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Composants dangereux

Substance contenue		Classification 1272/2008/CE	Concentration
diméthacrylate de tétraméthylène	No. CAS: 2082-81-7 No.-CE: 218-218-1 No. REACH: 01-2119967415-30	Skin Sens. 1; H317	2.5 – 10.0 pds %
méthacrylate de 2-hydroxypropyle	No. CAS: 27813-02-1 No.-CE: 248-666-3 No. REACH: 01-2119490226-37	Skin Sens. 1; H317 Eye Irrit. 2; H319	< 2.5 pds %

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

En cas d'inhalation

EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas de contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.

En cas de contact avec les yeux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Recueillir mécaniquement.
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres paragraphes Voir section 8.
Evacuation: voir rubrique 13

6.5 Indications complémentaires

Autres données L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.
Attention: Lors de l'usage à l'état durci produite poussière.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences posées aux entrepôts et conteneurs Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
Stocker conformément à la réglementation locale.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Indications concernant les stockages en commun À observer: Directives nationales

Classe de stockage (Allemagne) 10-13 (TRGS 510)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) spécifique(s) mortier composite
Indications détaillées: voir notice technique.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire	En principe, pas besoin d'une protection respiratoire personnelle.
Protection des mains	inutile dans les conditions normales d'utilisation
Matière appropriée:	Caoutchouc butyle, CR (polychloroprènes, caoutchouc chloroprène), NBR (Caoutchouc nitrile)
Matière non-appropriée:	L'usage de gants en PVC ou en caoutchouc n'est pas recommandé.
Epaisseur de la matière:	accorder sur l'utilisation et la durée d'utilisation
Temps de pénétration:	accorder sur l'utilisation et la durée d'utilisation
Remarque:	Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Substance de référence:	Remplacer en cas d'usure!
Protection des yeux	En cas de risque d'éclaboussures, porter des lunettes de protection bien hermétiques.
Protection de la peau et du corps	Porter un équipement de protection adéquat.
Notent:	Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mésures générales de protection et d'hygiène	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enduire une crème de protection pour les mains avant la manipulation du produit.
Information sur les dispositions relatives à la protection de l'environnement	Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière pour la protection de l'environnement.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	pâte Pâte
Couleur	vert
Odeur	caractéristique

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS HB 345 S – Mörtel (Komponente A)

Date de révision: 23.04.2019

Version: 4.2 /fr



Remplace la version du: 15.03.2018

Date d'impression: 23.04.2019

	caractéristique
Seuil d'odorat	non déterminé
pH	Aucune donnée disponible
Point de fusion [°C] / Point de congélation [°C]	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition [°C]	Aucune donnée disponible
Point d'éclair [°C]	> 100
Vitesse d'évaporation [kg/(s*m ²)]	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité [Vol-%]	
Valeur limite inférieure:	non déterminé
Valeur limite supérieure:	non déterminé
Pression de vapeur [kPa]	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité [g/cm ³]	1,7 – 1,8
Température:	20 °C
Densité relative	Aucune donnée disponible
Solubilité	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité [g/l]	non déterminé
Solubilité [g/l]	Aucune donnée disponible
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	Aucune donnée disponible
Auto-inflammabilité	négligeable
Température de décomposition [°C]	non déterminé
Viscosité dynamique [kg/(m*s)]	> 200
Température:	20 °C
propriétés explosives	négligeable
Risque d'explosion.	négligeable
Propriétés comburantes	Non

9.2 Autres informations

Densité relative de vapeur (air=1)	non déterminé
------------------------------------	---------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Décomposition thermique Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique Produit stable si les conditions de stockage et d'utilisation sont respectées. Informations complémentaires sur le mode de stockage approprié: voir rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter Non applicable.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Composants dangereux

Tetraméthylène diméthacrylate

Toxicité orale [mg/kg]	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 2000	DL50	rat	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Toxicité dermale [mg/kg]	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 3000	DL50	lapin	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Toxicité par inhalation [mg/l]	Source
Aucune donnée disponible	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Irritation primaire cutanée légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.

Irritation oculaire	légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification.
Sensibilisation	Produit sensibilisant par contact avec la peau
Effets cancérogènes	Ne contient pas de composé listé comme cancérigène
Mutagénèse	Non applicable.
Toxicité pour la reproduction	Non applicable.
Effet caustique	Non applicable.

Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) [mg/kg]	Effets spécifiques	Source
	aucun	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée) [mg/kg]	Effets spécifiques	Source
	aucun	100

Source: 100 – données de l'entreprise

4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane, reaction products with methacrylic acid

Toxicité orale [mg/kg]	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 5110	DL50	rat	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Toxicité dermale [mg/kg]	Source
Aucune donnée disponible	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Toxicité par inhalation [mg/l]	Source
Aucune donnée disponible	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Irritation primaire cutanée	Pas d'irritation de la peau
Type de mesure	OCDE 404
Espèce utilisée pour le test	lapin
Irritation oculaire	Pas d'irritation des yeux
Type de mesure	OECD 437
Irritation respiratoires	Aucune donnée disponible
Sensibilisation	Pas d'effet connu.
Type de mesure	OECD 429

Effets cancérogènes Aucune donnée disponible

Mutagénèse Test d'Ames négatif.

Toxicité pour la reproduction Aucune donnée disponible

Effet caustique Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) [mg/kg]	Remarque	Source
	Aucune donnée disponible	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée) [mg/kg]	Remarque	Source
	Aucune donnée disponible	100

Source: 100 – données de l'entreprise

méthacrylate de 2-hydroxypropyle

Toxicité orale [mg/kg]	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Remarque	Source
> 2000	DL50	rat	OCDE 401 Limit Test.	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Toxicité dermale [mg/kg]	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 5000	DL50	lapin	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Toxicité par inhalation [mg/l]	Source
Aucune donnée disponible	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Irritation primaire cutanée Pas d'irritation de la peau

 Type de mesure OCDE Ligne directrice 404

Irritation oculaire irritant

 Type de mesure OCDE 405

Sensibilisation Produit sensibilisant par contact avec la peau

Effets cancérogènes Non applicable.

Mutagénèse Non applicable.

 Remarque OECD 471 (Ames Test) / OECD 476.

Toxicité pour la reproduction Non applicable.

 Remarque OCDE 422

Effet caustique Non applicable.

Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) [mg/kg]	Remarque	Source
	Non applicable.	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée) [mg/kg]	Remarque	Source
	Non applicable.	100

Source: 100 – données de l'entreprise

11.2 Indications complémentaires

Autres données (chapitre 11.) Le produit n'a pas été testé.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants dangereux

Tetramethylen dimethacrylate

Toxicité pour le poisson [mg/l]	Critère de test	Type de mesure	Durée d'exposition	Source
32,5	CL50	DIN 38412	48 h	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Toxicité pour les algues [mg/l]	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Type de mesure	Source
9,79	EC50	Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)	OCDE Ligne directrice 201	100

Source: 100 – données de l'entreprise

NOEC (Daphnie) [mg/l]	Espèce utilisée pour le test	Type de mesure	Source
7,51	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 211	100

Source: 100 – données de l'entreprise

4,4'-Isopropylidenediphenol, oligomeric reaction products with 1-chloro-2,3-epoxypropane, reaction products with methacrylic acid

Toxicité pour le poisson [mg/l]	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
> 100	CL50	Poecilia reticulata (Guppie)	96 h	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Toxicité pour les daphnies [mg/l]	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Type de mesure	Source
> 100	EC50	Daphnia magna (puce d'eau géante)	48 h	OCDE 202	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Toxicité pour les algues [mg/l]	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
> 100	ErC50:	Pseudokirchneriella subcapitata	72 h	100

Source: 100 – données de l'entreprise

méthacrylate de 2-hydroxypropyle

Toxicité pour le poisson [mg/l]	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Type de mesure	Durée d'exposition	Source
493	CL50	Leuciscus idus(Ide)	DIN 38412	48 h	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Toxicité pour les daphnies [mg/l]	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Type de mesure	Source
> 130	EC50	Daphnia magna	48 h	OCDE Ligne directrice 202	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Toxicité pour les algues [mg/l]	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Type de mesure	Source
> 97,2	EC50	Selenastrum capricornutum	72 h	OCDE Ligne directrice 201	100

Source: 100 – données de l'entreprise

NOEC (Daphnie) [mg/l]	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Type de mesure	Durée d'exposition	Source
24,1	NOEC	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 202	21 d	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Dégradabilité aisée

12.2 Persistance et dégradabilité

Mécanisme d'élimination et de répartition Le produit n'a pas été testé.

Élimination dans les stations d'épuration Le produit n'a pas été testé.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Le produit n'a pas été testé.

Coefficient de bioconcentration (BCF) Le produit n'a pas été testé.

12.4 Mobilité dans le sol

Répartition dans l'environnement Aucune donnée disponible

Mobilité

Mobilité: Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat de la détermination des propriétés PBT (Persistante, Toxique, Bioaccumulable) Le mélange ne contient pas de substances classés comme nocifs ou dangereux pour l'environnement conformément aux Directives n° 67/548/CEE ou CE 1272/2008, ni auxquelles une valeur limite d'exposition professionnelle communautaire est attribuée, ni classées comme substance PBT (persistante, bioaccumulable et toxique)/vPvB (très persistante et très bioaccumulable), ni reporté dans la liste des « candidates à l'autorisation ».

12.6 Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie Pas de données disponibles pour le mélange.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Vider les restes.

Code des déchets Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application.
Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:
Produit (Mortier et Durcisseur)
200127 – peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses
080409 – déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
matériau durci et cartouches complètement pressés
200000 – DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FR. ACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de ce mélange.

SECTION 16: Autres informations

Teneur en taux de H H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Énoncé des classes de risque Skin Sens.: Sensibilisation cutanée
Eye Irrit.: Irritation oculaire

classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon l'ordonnance (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Classification	Évaluation
Skin Sens. 1; H317	calculé

Restrictions conseillées Néant dans des conditions normales de traitement. Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

Les modifications par rapport à la dernière version sont marquées d'un *.

Ces indications reposent sur le niveau actuel de nos connaissances et expériences. La feuille de données de sécurité décrit les produits du point de vue des exigences de sécurité. Les indications ne constituent pas des promesses de propriétés.

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Désignation commerciale **FIS HB 345 S – Durcisseur (Komponente B)**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes mortier composite

Restrictions conseillées Néant dans des conditions normales de traitement. Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Information sur l'entreprise SFS unimarket AG – Befestigungstechnik
Rosenbergsaustrasse 4
CH-9435 Heerbrugg
Téléphone: +41 71 727 52 00
Fax: +41 71 727 58 70
Courriel: info@sfs.ch
Internet: www.sfs.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence Centre Suisse d' Information Toxicologique +41 44 251 66 66 / Numéro national d' urgence 145

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

classification selon l'ordonnance Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411 (CE) N° 1272/2008

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



GHS07



GHS09

Mention d'avertissement

Attention

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette

peroxyde de dibenzoyl

Valeurs H

H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Éviter l'extension de la surface (p.e. par bac de rétention ou barrières à huile).
---	---

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Utiliser un équipement de manutention mécanique. Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".
-----------------------	--

6.4 Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres paragraphes	Voir chapitre 8/13
----------------------------------	--------------------

6.5 Indications complémentaires

Autres données	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.
----------------	---

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger	Néant dans des conditions normales de traitement. Attention: Lors de l'usinage à l'état durci produite poussière.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	Pas de précautions spéciales requises.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences posées aux entrepôts et conteneurs	Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Stocker conformément à la réglementation locale. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Indications concernant les stockages en commun	Stocker en prenant en compte les particularités des législations nationales.
Classe de stockage (Allemagne)	10-13 (TRGS 510)

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) spécifique(s)	mortier composite Indications détaillées: voir notice technique.
------------------------------	---

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

peroxyde de dibenzoyle

Suisse

Valeur à long terme / mg/m3	Valeur à court terme / mg/m3	Remarque	Durée	Source
5e	5e	NIOSHs. Anhang 1.3.5.	15 min	100

Source: 100 – données de l'entreprise

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Protection des mains	inutile dans les conditions normales d'utilisation
Matière appropriée:	caoutchouc butyle, Chloroprène, Caoutchouc nitrile
Matière non-appropriée:	Gants jetables en PVC
Épaisseur de la matière:	accorder sur l'utilisation et la durée d'utilisation
Temps de pénétration:	accorder sur l'utilisation et la durée d'utilisation
Remarque:	Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).
Substance de référence:	Remplacer en cas d'usure.
Protection des yeux	Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection de la peau et du corps	Porter un équipement de protection adéquat.
Notent:	Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
Mésures générales de protection et d'hygiène	Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Utiliser une crème protectrice pour la peau avant de manipuler le produit.
Information sur les dispositions relatives à la protection de l'environnement	Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme	pâte
Couleur	rouge
Odeur	caractéristique
Seuil d'odorat	non déterminé
pH	Aucune donnée disponible
Point de fusion [°C] / Point de congélation [°C]	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition [°C]	donnée non disponible
Point d'éclair [°C]	> 100
Vitesse d'évaporation [kg/(s*m ²)]	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité [Vol-%]	
Valeur limite inférieure:	non déterminé
Valeur limite supérieure:	non déterminé
Pression de vapeur [kPa]	Aucune donnée disponible
Densité [g/cm ³]	1,6 – 1,7
Température:	20 °C
Hydrosolubilité [g/l]	non déterminé
Solubilité [g/l]	Aucune donnée disponible
Coefficient de distribution (n-octanol/eau) (log P O/W)	Aucune donnée disponible
Auto-inflammabilité	n'est pas auto-inflammable
Température de décomposition [°C]	non déterminé
Viscosité dynamique [kg/(m*s)]	150 – 200
Température:	20 °C
Risque d'explosion.	Non-explosif

9.2 Autres informations

Densité relative de vapeur (air=1)	non déterminé
------------------------------------	---------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Décomposition thermique Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Pas de décomposition en utilisation conforme.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter Non applicable.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Pas de décomposition en utilisation conforme.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Composants dangereux

peroxyde de dibenzoyl

Toxicité orale [mg/kg]	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Source
> 5000	DL50	Rat	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Toxicité dermale [mg/kg]	Source
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Toxicité par inhalation [mg/l]	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Notent	Source
24300	CL50	rat	(poussières)	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Irritation respiratoires Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation peau Sensibilisant.

Effets cancérogènes	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Mutagénèse	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Effet caustique	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition unique) [mg/kg]	Remarque	Source
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Toxicité spécifique d'organes cibles (exposition répétée) [mg/kg]	Remarque	Source
	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Irritation primaire cutanée	Irritant pour la peau et les membranes muqueuses
Irritation oculaire	Irritant pour les yeux.

11.2 Indications complémentaires

Autres données (chapitre 11.) Le produit lui-même n'a pas été testé.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants dangereux

peroxyde de dibenzoyl

Toxicité pour le poisson [mg/l]	Critère de test	Durée d'exposition	Source
0,06	CL50	96 h	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Toxicité pour les daphnies [mg/l]	Critère de test	Espèce utilisée pour le test	Durée d'exposition	Source
0,11	EC50	Daphnia magna (puce d'eau géante)	48 h	100

Source: 100 – données de l'entreprise

Feuille-document de sécurité selon 1907/2006/CE

Désignation commerciale: FIS HB 345 S – Durcisseur (Komponente B)

Date de révision: 23.04.2019

Version: 4.2 /fr



Remplace la version du: 15.03.2018

Date d'impression: 23.04.2019

Toxicité pour les algues [mg/l]	Critère de test	Durée d'exposition	Source
0,06	EC50	72 h	100

Source: 100 – données de l'entreprise

NOEC (Daphnie) [mg/l]

Valeur	Espèce utilisée pour le test	Type de mesure	Durée d'exposition
1	Daphnia magna (puce d'eau géante)	OCDE 202	48 h

NOEC (Algue) [mg/l]

Valeur	Espèce utilisée pour le test	Type de mesure	Durée d'exposition
0,5	Pseudokirchneriella subcapitata	OCDE 201	72 h

12.2 Persistance et dégradabilité

Mécanisme d'élimination et de répartition Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Élimination dans les stations d'épuration Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Coefficient de bioconcentration (BCF) Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

12.4 Mobilité dans le sol

Répartition dans l'environnement Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

Mobilité

Mobilité: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat de la détermination des propriétés PBT (Persistante, Toxique, Bioaccumulable) Cette préparation ne contient pas de substance considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

12.6 Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Considérations relatives à l'élimination	Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Vider les restes.
Code des déchets	Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions: Produit (Mortier et Durcisseur) 200127 – peinture, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses 080409 – déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses matériau durci et cartouches complètement pressés 200000 – DÉCHETS MUNICIPAUX (DÉCHETS MÉNAGERS ET DÉCHETS ASSIMILÉS PROVENANT DES COMMERCES, DES INDUSTRIES ET DES ADMINISTRATIONS), Y COMPRIS LES FR. ACTIONS COLLECTÉES SÉPARÉMENT

SECTION 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG	Transport aérien ICAO/IATA
14.1 No ONU	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.2 Description des marchandises	Le produit n'est pas un produit dangereux selon ADR.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon IMDG.	Le produit n'est pas un produit dangereux selon IATA.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU		Non dangerous good	Non dangerous good
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable.	Non applicable.	Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions inutile dans les conditions normales d'utilisation

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC non applicable

